

ATTIJARI FCP SERENITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** » comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Etendue de l'audit

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** » arrêtés au 31 décembre 2015 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations du fonds commun de placement pour l'exercice 2015, de son patrimoine, ainsi que des mouvements de l'actif net à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

En application des dispositions de l'article 19 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société de gestion « **ATTIJARI GESTION** » gestionnaire de « **ATTIJARI FCP SERENITE** » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de « **ATTIJARI FCP SERENITE** ». Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 10 décembre 2015, a décidé d'agréer la liquidation anticipée de « **ATTIJARI FCP SERENITE** ». La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 11 décembre 2015.

Vérifications spécifiques

1. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.
2. Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
3. Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes :
 - Au 31 décembre 2015, le fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** », n'a pas respecté le taux d'emploi de son actif en liquidité et quasi liquidité autorisé de 20% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

- Au 31 décembre 2015, le fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** », n'a pas respecté le taux minimum d'emploi de son actif en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse ou actions ou parts d'organismes de placement collectif autorisé de 50% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

Tunis, le 31/03/2016

Le Commissaire aux Comptes :

P/ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

BILAN
Au 31/12/2015
(Exprimé en Dinar)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/12/2015</u>	<u>Au 31/12/2014</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		26 578	79 295
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4-1	4 493	5 446
b-Obligations et valeurs assimilées	4-1	22 085	73 849
c-Autres valeurs			0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		80 475	28 463
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités	4-2	80 475	28 463
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0
AC4-AUTRES ACTIFS		0	0
TOTAL ACTIF		107 053	107 758
<u>PASSIF</u>			
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	4-5	499	504
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	4-6	39	25
TOTAL PASSIF		538	529
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	4-3	104 255	104 042
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	4-4	2 260	3 187
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	0
b-Sommes distribuables de l'exercice		2 253	3 187
ACTIF NET		106 515	107 229
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		107 053	107 758

ETAT DE RESULTAT
Au 31/12/2015
(Exprimé en Dinar)

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
		Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	4-7	4 267	5 408
a-Dividendes		499	1 770
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 768	3 638
c-Revenus des autres valeurs		0	0
PR 2-Revenus des placements monétaires	4-8	286	81
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 553	5 489
CH 1-Charges de gestion des placements	4-9	-1 993	-1 996
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 560	3 493
PR 3-Autres produits		0	0
CH 2-Autres charges	4-10	-307	-306
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 253	3 187
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 253	3 187
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		515	-159
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-275	70
_Frais de négociation de titres		-27	-18
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 466	3 080

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/12/2015

(Exprimé en Dinar)

	<i>Du 01/01/2015</i>	<i>Du 01/01/2014</i>
	<i>Au 31/12/2015</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L 'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	2 466	3 080
a-Résultat d'exploitation	2 253	3 187
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	515	-159
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-275	70
d-Frais de négociation de titres	-27	-18
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-3 180	-2 590
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	0	0
a-Souscriptions	0	0
_Capital	0	0
_Régularisation des sommes non distribuables	0	0
_Régularisation des sommes distribuables	0	0
_Droits d'entrée	0	0
b-Rachats	0	0
_Capital	0	0
_Régularisation des sommes non distribuables	0	0
_Régularisation des sommes distribuables	0	0
_Droit de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-714	490
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-En début de l'exercice	107 229	106 739
b-En fin de l'exercice	106 515	107 229
<u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u>		
a-En début de l'exercice	10 000	10 000
b-En fin de l'exercice	10 000	10 000
VALEUR LIQUIDATIVE	10,651	10,723
DIVIDENDES PAR PART	0,318	0,259
AN6-TAUX DE RENDEMENT	2,29%	2,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

1. Présentation du Fonds Communs de placement ATTIJARI FCP SERENITE

ATTIJARI FCP SERENITE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 22 décembre 2010 n° 44/2010.

Le capital initial s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

ATTIJARI FCP SERENITE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK. Son gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 19 août 2011 et l'ouverture au public a eu lieu en date du 1^{er} novembre 2011.

Le Fonds est en cours de liquidation suite à une demande effectuée par le gestionnaire. L'agrément de liquidation a été obtenu le 10 Décembre 2015. L'entrée en vigueur de la liquidation est le 11 Décembre 2015.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Règles et méthodes comptables

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2015.

3.3- Evaluation des autres placements:

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition ajusté de l'échelonnement linéaire de la prime ou décote. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

ACTIFS

4-1--Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 26 578 DT contre 79 295 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Coût d'acquisition	25 970	77 916
- Actions et droits rattachés	151	496
- Titres OPCVM	4 319	4 920
- Obligations et valeurs assimilées	21 500	72 500
Plus ou moins-values potentielles	23	-492
- Actions et droits rattachés	-66	19
- Titres OPCVM	89	11
- Obligations et valeurs assimilées	0	-522
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	585	1 871
Total	26 578	79 295

L'état détaillé du portefeuille est présenté comme suit :

PORTEFEUILLE AU 31/12/2015

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/15	% Actif
Actions & Droits rattachés		150,944	84,800	0,08%
DA 3/40 SOTUVER 2015	424	150,944	84,800	0,08%
BTA & Emprunt National		21 500,000	22 084,894	20,63%
EMPRUNT NATIONAL 2014	215	21 500,000	22 084,894	20,63%
OPCVM		4 319,178	4 408,661	4,12%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	43	4 319,178	4 408,661	4,12%
TOTAL			26 578,355	24,83%

Les mouvements sur le portefeuille-titres :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2014	77 916	1 871	-492	79 295	
<i>Acquisitions de l'exercice</i>					
Actions et droits rattachés	21 347			21 347	
Bons du trésor Assimilables					
Titres OPCVM	29 491			29 491	
<i>Remboursement et cession de l'exercice</i>					
Cession des actions et droits rattachés	-21 692			-21 692	-120
Remboursement et cession des BTA	-51 000			-51 000	-300
Cession de titres OPCVM	-30 092			-30 092	145
<i>Variation des Plus ou moins-values potentielles</i>					
- Sur actions			-84	-84	
- Sur BTA			521	521	
- Sur titres OPCVM			78	78	
Variation des intérêts courus		-1286		-1 286	
Solde au 31/12/2015	25 970	585	23	26 578	-275

4-2-Placements monétaires et Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 80 475 DT contre 28 463 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Avoir en banque	78 274	28 518
- Sommes à l'encaissement	2 129	-49
- Sommes à régler	-21	-12
- Intérêts courus sur compte courant	93	6
Total	80 475	28 463

ACTIF NET ET PASSIFS

4-3 - Capital :

- Capital au 31/12/2014

- Montant	104 042
- Nombre de parts	10 000
- Nombre de porteurs de parts	2

Souscriptions réalisées

- Montant	0
- Nombre de parts	0
- Nombre de porteurs de parts entrants	0

Rachats effectués

- Montant	0
- Nombre de parts	0
- Nombre de porteurs de parts sortants	0

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins-values potentielles sur titres	515
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-275
- Frais de négociation de titres	-27

- Capital au 31/12/2015

- Montant	104 255
- Nombre de parts	10 000
- Nombre de porteurs de parts	2

4-4 -Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2015 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice	2 253	3 187
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	0
Total	2 260	3 187

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régularisations Souscriptions	Régularisations. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice	2 253	0	0	2 253
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	0	0	7
Total	2 260	0	0	2 260

4-5 - Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 499 DT contre 504 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Gestionnaire	473	477
Dépositaire	13	13
Distributeur	13	14
Total	499	504

4-6-Autres créditeurs divers

Au 31/12/2015, le solde de ce poste s'élève à 39 DT contre 25 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
CMF à payer	9	10
Etat Impôt à Payer	30	15
Total	39	25

ETAT DE RESULTAT

4-7 – Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 267 DT pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 contre 5 408 DT pour la même période pour l'année 2014 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Revenus des actions	281	563
Revenus des OPCVM	218	1 207
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 768	3 638
Total	4 267	5 408

4-8 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015, à 286 DT contre 81 DT au 31/12/2014 et représente le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur compte courant	286	81
Total	286	81

4-9 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 993 DT contre 1 996 DT au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	1 887	1 889
Rémunération du dépositaire	53	53
Rémunération du distributeur	53	54
Totaux	1 993	1 996

4-10 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 307DT contre 306 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Redevance CMF	106	107
Impôts et Taxes	130	128
Autres Frais et Frais Bancaire	71	71

AUTRES INFORMATIONS

5- Autres Informations

5-1 Données par part

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	0,455	0,549	0,486	0,394
Charges de gestion des placements	-0,199	-0,200	-0,199	-0,157
Revenu net des placements	0,256	0,349	0,287	0,237
Autres produits	0	0	0	0
Autres charges	-0,031	-0,031	-0,029	-0,038
Résultat d'exploitation	0,225	0,319	0,258	0,199
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,0000
Sommes distribuables de l'exercice	0,225	0,319	0,258	0,199
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,051	-0,016	-0,089	0,056
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,028	0,007	0,030	0,427
Frais de négociation de titres	-0,003	-0,002	-0,004	-0,005
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,0210	-0,011	-0,063	0,478
Résultat net de l'exercice	0,247	0,308	0,195	0,677
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,0000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,021	-0,011	-0,063	0,478
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,0000
Sommes non distribuables de l'exercice	0,021	-0,011	-0,063	0,478
Distribution de dividendes	0,318	0,259	0,199	0
Valeur liquidative	10,651	10,723	10,674	10,677

5-2 Ratios pertinents

Ratios de gestion des placements	2015	2014	2013	2012
Total charges / actif net moyen	2,165%	2,156%	2,138%	1,845%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,875%	1,870%	1,870%	1,485%
Autres charges / actif net moyen	0,289%	0,287%	0,268%	0,361%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,119%	2,985%	2,424%	1,890%
Actif net moyen	106 296	106 757	106 637	105 620

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds.

En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1.5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Gestion au 31/12/2015 s'élève à 1 887 DT TTC.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2015 s'élève à 53 DT TTC.

5-5 Rémunération du distributeur

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2015 s'élève à 53 DT TTC.